

FONDATION POUR LE LIEN SOCIAL – CROIX-ROUGE FRANCAISE

Appel à projets 2012

« *Lutter contre les situations de solitude et d'isolement* »

Date limite d'envoi des candidatures : 31 août 2012¹

Les dossiers sont à adresser à la Fondation par courrier postal ET électronique²

- Adresse postale : Fondation pour le lien social
Croix-Rouge française
98 rue Didot
75694 Paris Cedex 14
- Adresse e-mail : fondation@croix-rouge.fr

Communication des résultats aux candidats : 31 octobre 2012

Pour tout renseignement complémentaire :
Fondation pour le lien social – Croix-Rouge française +
01 44 43 14 55 / fondation@croix-rouge.fr

¹ Au-delà de cette date, les dossiers ne seront pas instruits.

² Les dossiers incomplets ne seront pas instruits. Les dossiers adressés par courrier à la Fondation ne pourront en aucun cas être restitués aux porteurs de projet. Les dossiers et pièces jointes adressés par e-mail doivent être envoyés sous format PDF dans un dossier compressé (ZIP).

L'engagement de la Fondation pour le lien social - Croix-Rouge française

Créée en avril 2010 à l'initiative de la Croix-Rouge française et abritée par l'Institut de France, la Fondation pour le lien social a pour objectif de favoriser, par la promotion du lien social, l'innovation en matière de lutte contre les situations de vulnérabilité, d'exclusion et de pauvreté.

La Fondation s'attache à stimuler la réflexion autour du concept de lien social et des enjeux qu'il soulève, en s'appuyant sur le développement de la recherche dans le domaine scientifique et celui des sciences humaines et sociales. Dans cette optique, elle :

- soutient des projets innovants à portée sociale, s'inscrivant dans la réflexion et l'action et permettant l'émergence de nouvelles expressions d'entraide et de solidarité ;
- met en valeur les travaux de chercheurs junior et senior dans le domaine des sciences humaines et sociales, des sciences politiques, de la philosophie, l'économie, la santé et l'éducation ;
- organise des colloques et manifestations dans le but de rassembler un public pluridisciplinaire et de susciter une réflexion commune autour des problématiques ciblées.

Les travaux de la Fondation, qui s'inscrivent en complément et en appui des actions menées par l'association Croix-Rouge française, doivent faire émerger des politiques innovantes et de nouvelles pratiques d'action sur le terrain.

Appel à projets recherche-action 2012 de la Fondation : Lutter contre les situations de solitude et d'isolement

Thématique 2012

Pour l'année 2012, la Fondation a choisi de centrer ses travaux et son appel à projets sur la lutte contre les situations de solitude et d'isolement.

La Fondation entend soutenir des projets d'expérimentation sociale en rapport direct avec les problématiques soulevées par ce thème. Ces projets auront pour finalité de prévenir la solitude subie et l'isolement et/ou de lutter contre ces situations, en particulier lorsqu'elles sont la source ou la conséquence de la précarité économique et sociale et de l'exclusion. Il s'agira ainsi de viser à la création, au maintien, ou au renforcement du lien social et familial au bénéfice des populations vulnérables : personnes âgées dépendantes, foyers monoparentaux, jeunes en situation de fragilité ou de rupture, personnes malades, détenus, migrants...

Eligibilité des projets

Les projets doivent être proposés et mis en œuvre par des personnes ou équipes appartenant à des organismes français publics ou privés à but non lucratif.

La Croix-Rouge pourra être candidate. Elle répondra dans les mêmes cadres et sera soumise aux mêmes critères de sélection que les autres porteurs.

Nombre de projets soutenus

Le nombre d'aides financières attribuées dépend de la qualité des projets reçus et des ressources annuelles de la Fondation pour le lien social.

Montant de l'aide financière attribuée

Le montant de l'aide est fixé en fonction des besoins, de l'ampleur de chaque projet et du budget prévisionnel détaillé qui l'accompagne. Il ne pourra pas dépasser 30 000 euros.

Sélection des projets

Critères

- Le projet doit s'inscrire dans la thématique 2012 de la Fondation (lutte contre les situations de solitude et d'isolement), et plus globalement dans l'objet de la Fondation (promotion du lien social et lutte contre les situations de vulnérabilité, d'exclusion et de pauvreté).
- La pertinence du projet et des problématiques qu'il soulève sera déterminante : il doit présenter un caractère innovant, préventif et répondre à des besoins insuffisamment couverts.
- Le projet doit anticiper des impacts élevés en termes d'utilité sociale et de réflexion/de recherche.
- Une attention particulière sera accordée à la faisabilité (terrain couvert, public cible, méthodologie employée...) et à la pérennité du projet.
- Le financement demandé doit s'étendre sur une période inférieure à deux ans, ne doit pas couvrir le fonctionnement normal de la structure porteuse et doit s'appuyer, si possible, sur un cofinancement.

Processus

Dès réception du dossier, la demande est instruite par les services de la Fondation pour le lien social. Ceux-ci veillent notamment à ne pas présenter de dossiers incomplets ou hors-sujet. Les candidats pourront être recontactés pour compléter les informations ou les pièces du dossier.

Les projets présélectionnés sont soumis au Conseil Scientifique de la Fondation pour expertise et avis. Après étude, le Conseil Scientifique se réunit, formule et argumente ses choix pour les projets qu'il a trouvés pertinents. A tout moment au cours de cette phase, les porteurs de projets peuvent être amenés à fournir des informations complémentaires.

Les projets retenus par le Conseil Scientifique sont transmis au Conseil d'Administration de la Fondation, qui se réunit afin de sélectionner les projets retenus et de fixer les aides financières attribuées.

Une convention est signée entre la Fondation et les porteurs de projets choisis. Cette convention peut conditionner l'octroi de l'aide financière au calendrier de déploiement du projet. Le porteur de projet s'engage, en signant cette convention :

- à transmettre à la Fondation, selon une échéance déterminée dans la convention, un rapport d'étape détaillé permettant de suivre les actions mises en œuvre et l'emploi des fonds du projet ;
- à transmettre à la Fondation, au terme de la période couverte par le financement, une évaluation finale du projet (activités réalisées, impact, pérennisation, communication...).

DOSSIER DE CANDIDATURE

! Attention !

Merci d'utiliser le présent document pour répondre à l'appel à projets : des cadres de réponse prédéfinis sont prévus à cet effet.

Toutes les rubriques du dossier de candidature doivent être renseignées. Dans le cas contraire, le dossier ne sera pas instruit.

La structure porteuse du projet devra obligatoirement joindre au dossier les pièces suivantes :

- Une fiche de synthèse du projet présenté (2 pages maximum)
- La fiche de déclaration de candidature (cf. page 13)
- Une copie de ses statuts
- Une copie de ses derniers comptes annuels
- Une copie de son budget 2012
- Son Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Pièces facultatives : Rapports d'activité, plaquettes de présentation, publications périodiques, lettres d'information, dossiers de presse, articles de presse, ou tout document pertinent aux yeux de la structure porteuse.

Fiche signalétique du porteur de projet

Structure porteuse

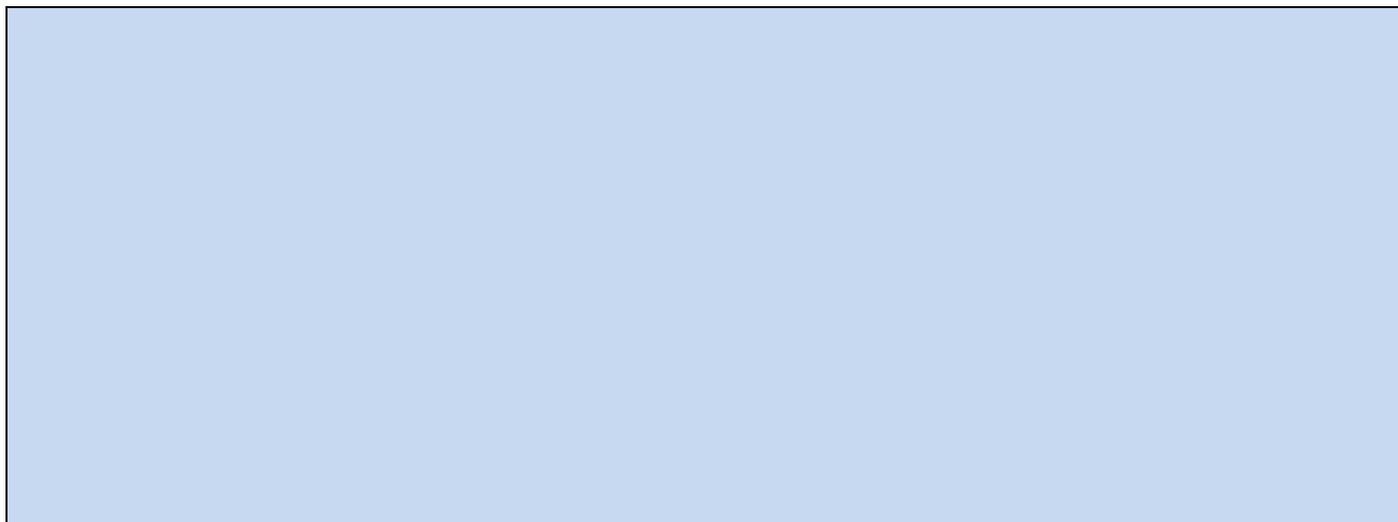
Responsable(s) du projet

Equipe en charge du projet

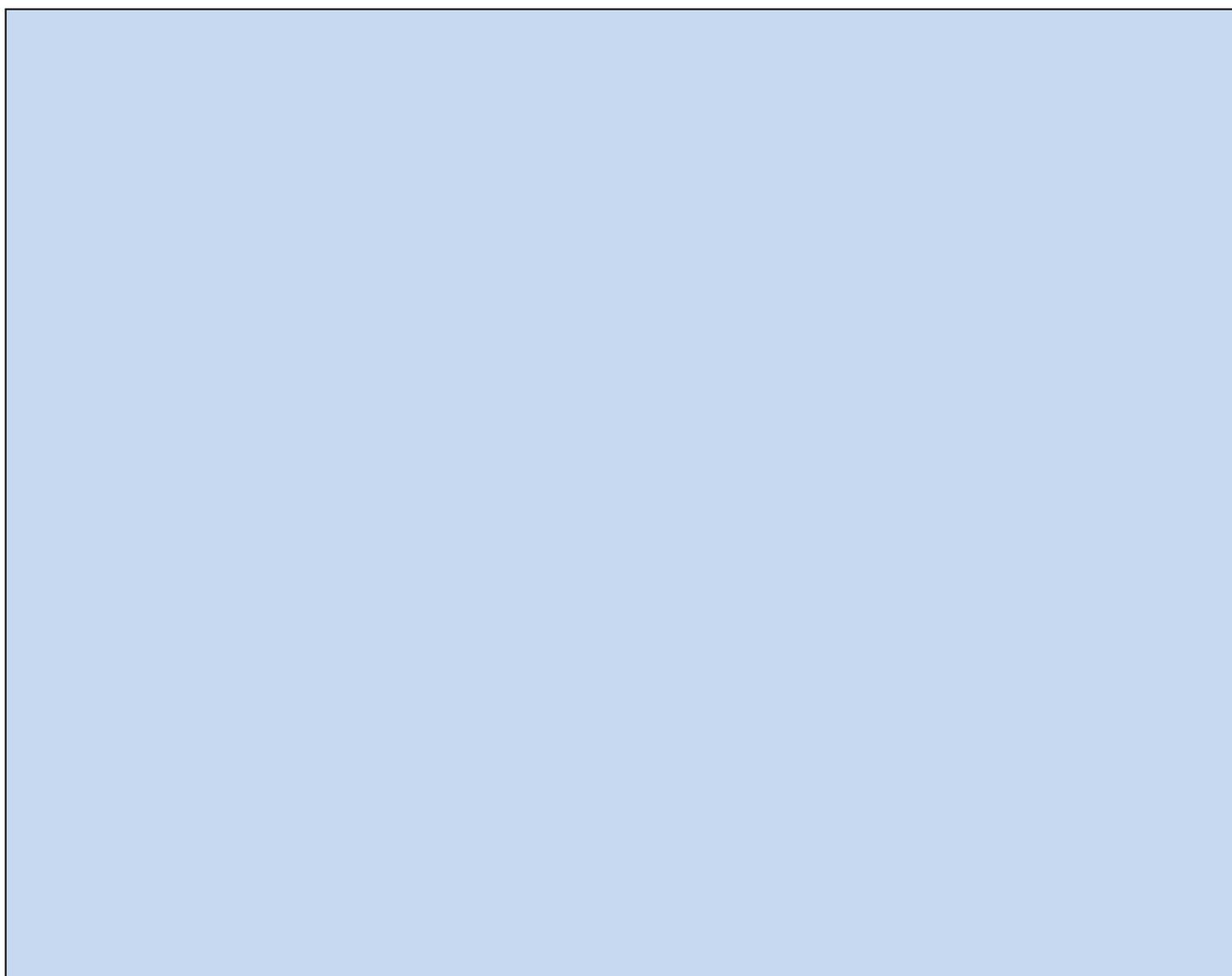
Comment avez-vous eu connaissance de la Fondation pour le lien social (site internet de la Fondation pour le lien social, site internet de la Croix-Rouge française, site internet de l'Institut de France, autre...) ?

Présentation détaillée de la structure porteuse du projet

1. Objet



2. Activités générales



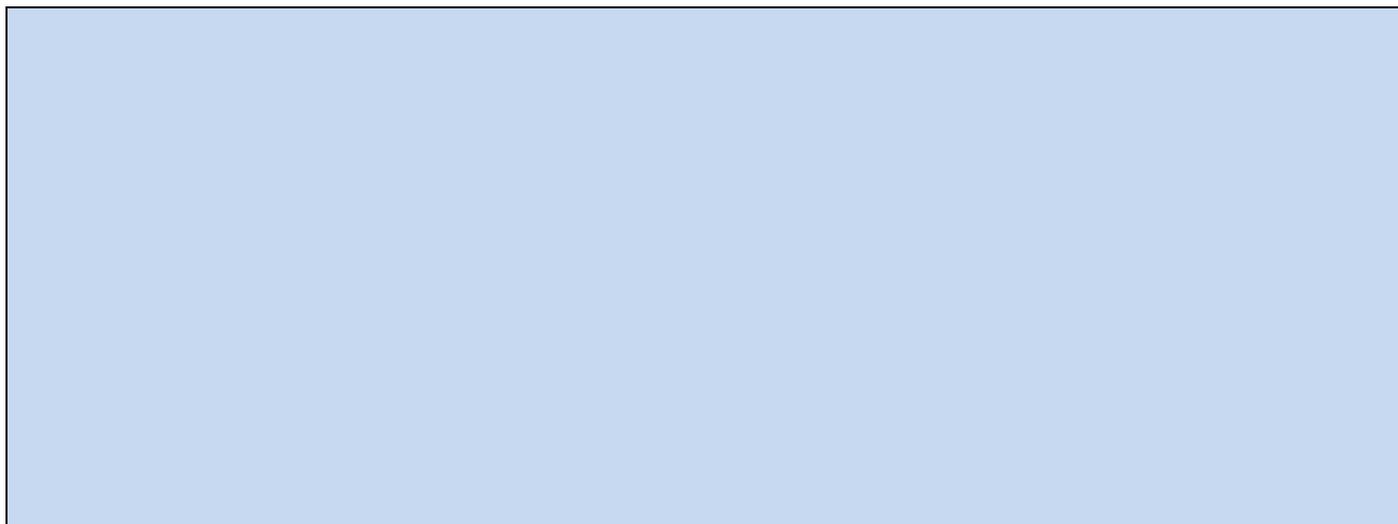
Présentation détaillée du projet

3. Intitulé

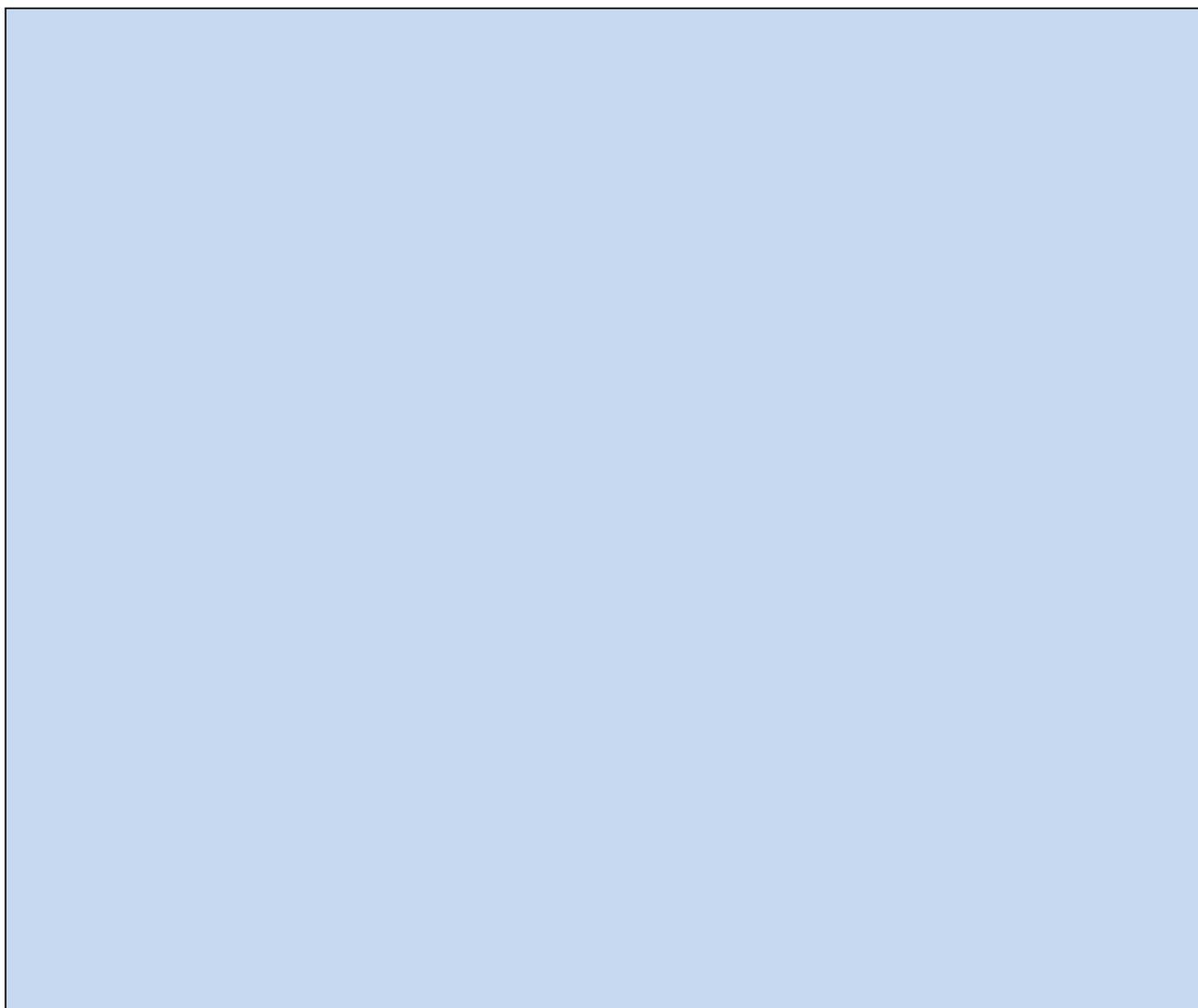
Attention : cet intitulé sera repris tel quel dans les communications faites par la Fondation.

4. Contexte et justification (étude de besoins, acteurs impliqués, caractère innovant...)

5. Objectifs (principal et secondaires)

A large, empty rectangular box with a light blue background and a thin black border, intended for the user to write the main and secondary objectives of the project.

6. Activités mises en œuvre (territoire couvert, public cible, partenaires...)

A large, empty rectangular box with a light blue background and a thin black border, intended for the user to describe the activities to be implemented, including the territory covered, the target audience, and partners.

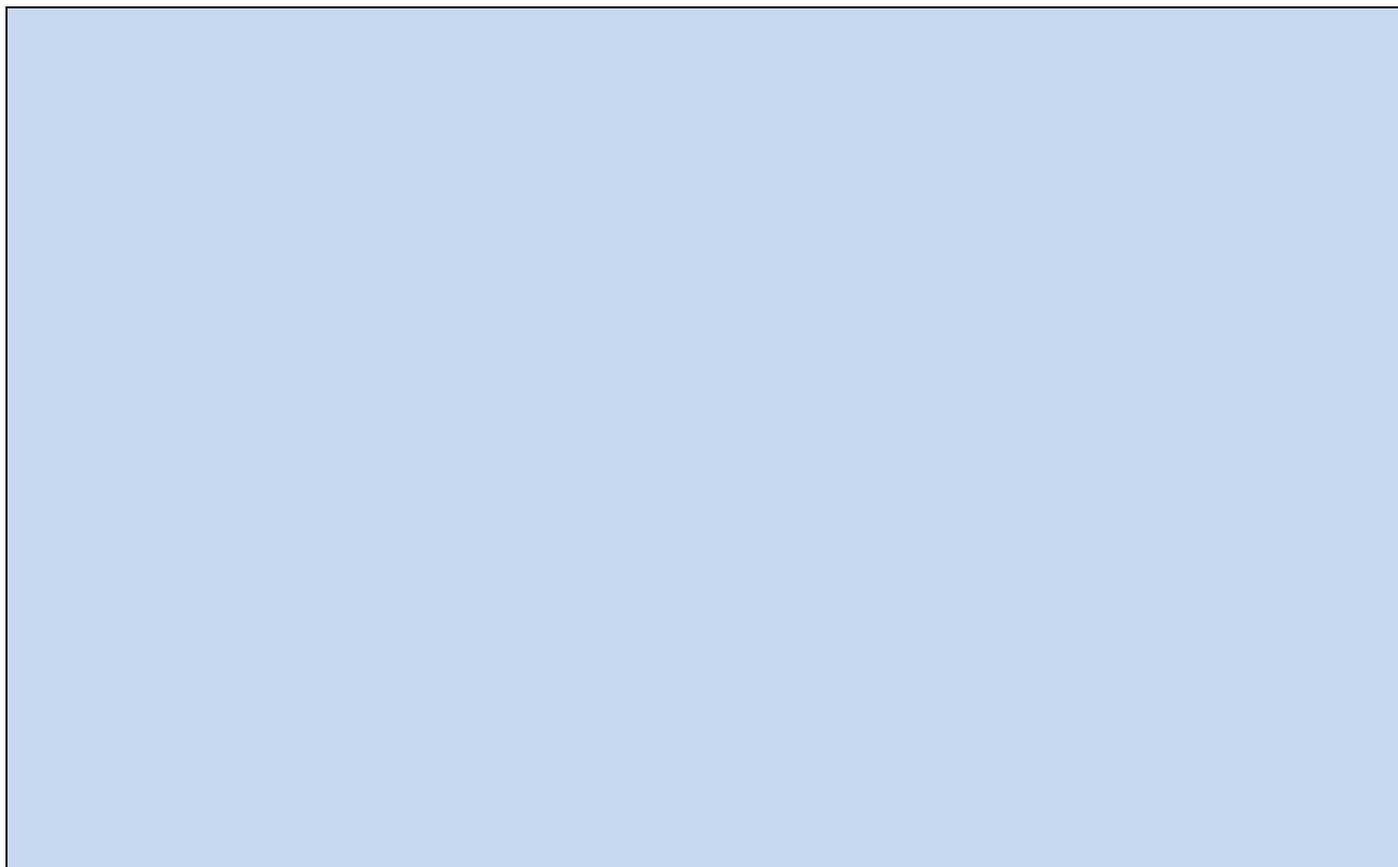
7. Méthodologie employée et moyens (humains, matériels) nécessaires

8. Budget prévisionnel

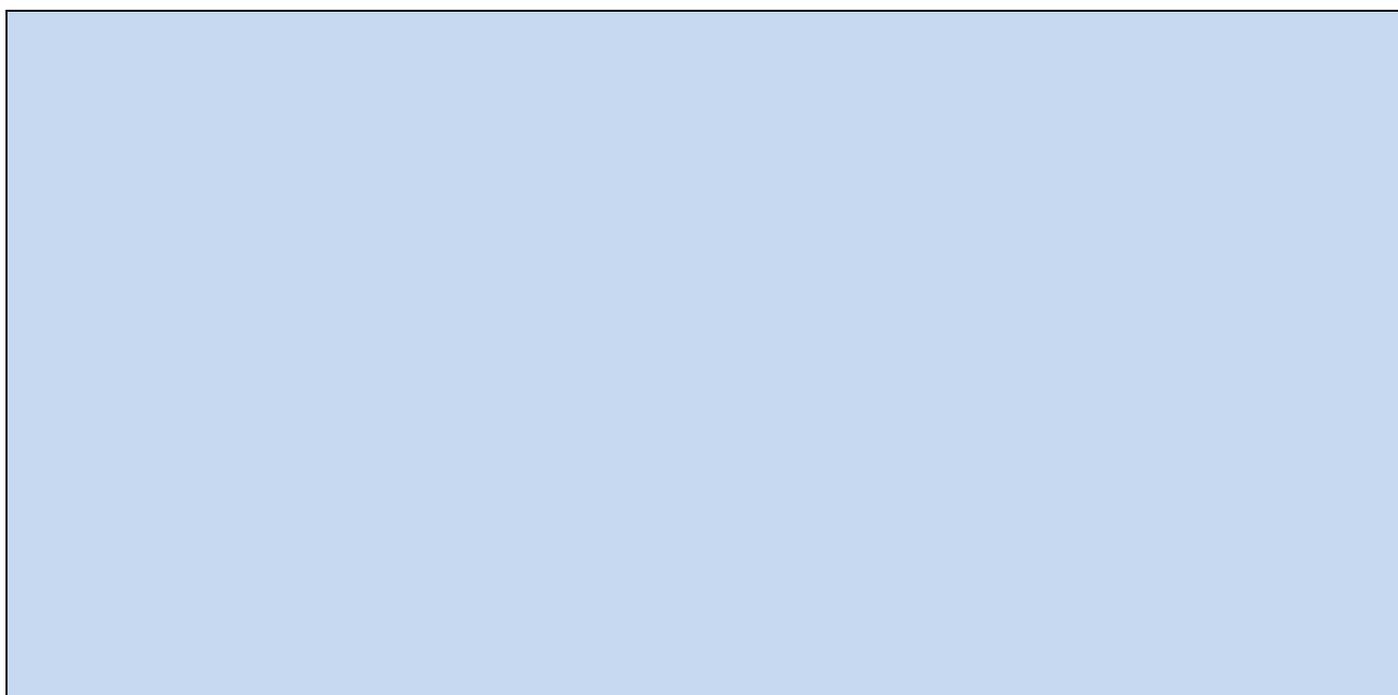
Rappel : Le financement demandé doit s'étendre sur une période inférieure à deux ans, ne doit pas couvrir le fonctionnement normal de la structure porteuse et doit s'appuyer, si possible, sur un cofinancement.

Merci de remplir le budget simplifié ci-dessous. Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre au dossier un budget détaillé au format de votre choix.

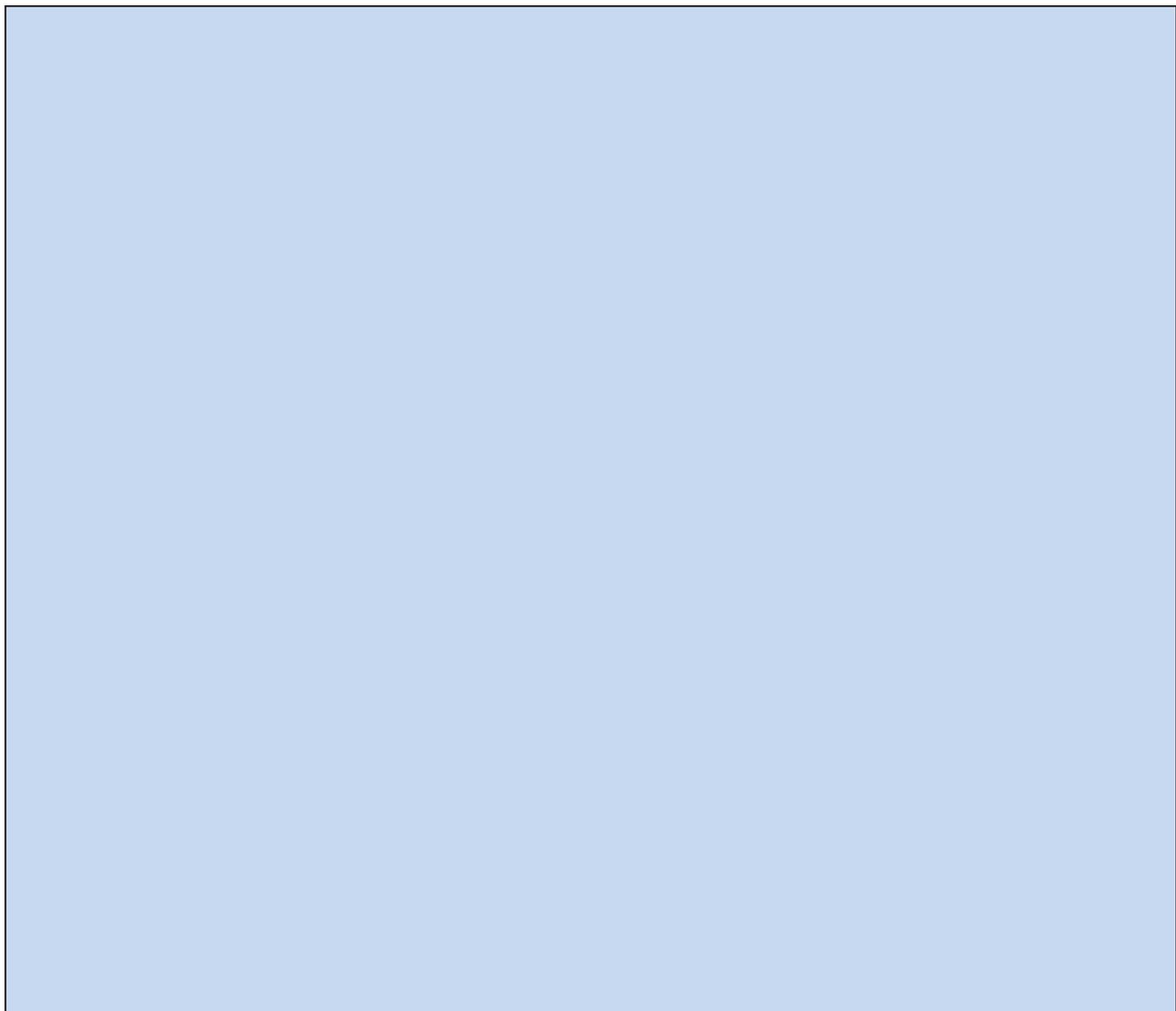
10. Suivi / évaluation (méthode, périodicité, indicateurs, pérennisation...)

A large, empty rectangular box with a light blue background and a thin black border, intended for the user to provide details for section 10.

11. Communication (internet, médias, publications, événements...)

A large, empty rectangular box with a light blue background and a thin black border, intended for the user to provide details for section 11.

12. Informations complémentaires que vous souhaitez apporter au dossier



Déclaration de candidature

En apposant ma signature en bas de ce formulaire, je certifie exacts tous les éléments figurant dans le dossier de candidature ainsi que dans les documents joints.

Je soussigné
certifie agir en qualité de représentant de
pour déposer la candidature du projet à la Fondation pour le lien social – Croix-Rouge française.

Dans le cas où mon projet, présenté ci-dessus, serait retenu par la Fondation pour le lien social – Croix-Rouge française :

- Je m'engage à transmettre à la Fondation pour le lien social – Croix-Rouge française toutes informations concernant le projet et son évolution.
- Je m'engage à mentionner le soutien de la Fondation pour le lien-social – Croix-Rouge française dans toutes formes de communications et de sollicitations. Toute utilisation du logo de la Fondation sera soumise à une autorisation préalable du Bureau de la Fondation pour le lien social. J'autorise de plus la Fondation pour le lien social – Croix-Rouge française à utiliser le nom de l'organisme dont je suis le représentant afin de faire connaître les actions soutenues par la Fondation, les besoins et les résultats obtenus.
- Je me sou mets par ailleurs de bonne foi au processus de sélection de la Fondation pour le lien social – Croix-Rouge française.

Date et signature, précédées de la mention « Lu et Approuvé » :